L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 9 MAI 1879.

LA CONVENTION.

Séance de Jeudi, 8 mai.

La séance est ouverte à 1 heure. M. Wiltz occupe le fauteuil. Cent-onze membres répondent à l'appel.

M. Breen, au nom de M. McGloin, présente un mémoire de bouchers qui demandent l'abrogation de la loi créant la compagnie des abattoirs.—Déposé provisoirement sur le bureau.

—Sont également déposées, provisoirement, sur le bureau :

Une résolution de M. Ott, chargeant le comité des terres de s'assurer s'il est vrai que le fermier du nouveau Canal n'ait pas, depuis dix ans, versé un seul dollar dans la caisse de l'Etat, et a fait perdre à celui-ci quatre cent mille dollars ;

Une résolution de M. Baskin fixant, à dater du 12 de ce mois, la réunion des délégués à neuf heures et demie, l'ajournement à quatre heures, et suspendant la séance de midi à 1 heure et demie ;

Une résolution de M. Chiapella, déclarant que la quarantaine est inefficace, une calamité publique, et préconisant des mesures de salubrité publique.

Une résolution de M. Ogden, fixant la réunion de la Convention à 10 heures, dans un but d'économie.

Le secrétaire lit la réponse de l'auditeur à la résolution qui lui demandait des renseignements sur les bons convertis par le bureau. Le document comprend quinze grands tableaux et deux lettres.

M. Favrot en demande l'envoi au comité de la dette de l'Etat.

M. Stevenson en demande l'impression.

M. Lott dit qu'il ignore combien de jours l'imprimeur le gardera ; le comité en a besoin tout de suite, afin de l'étudier.

M. Lyons croit qu'il vaut mieux prier le comité de le faire imprimer après qu'il s'en sera servi.—M. Stevenson insiste sur l'impression.

M. Lyons, qui vient de parcourir les pièces, est d'opinion qu'elles peuvent être imprimées sans retard ; il propose, comme substitut, l'impression en forme de brochure et la distribution de deux cents exemplaires parmi les membres.

M. Dunn propose l'envoi au comité de la taxe ; sa motion est rejetée à la presque unanimité des voix.

M. Favrot propose, comme addition à sa résolution, que le comité ordonne l'impression du document dès qu'il aura présenté son rapport.

M. Lott dit que le comité tient à se mettre au travail immédiatement, et qu'il enverra les pièces à l'imprimeur ce soir. Si le document est envoyé à l'imprimeur, il y aura un retard de deux jours peut-être.

M. Lyons lui répond que l'impression hâtera et facilitera la besogne.

M. Poché croit voir une tendance à tout envoyer au comité de la dette ; la résolution a été adoptée avant la création du comité, et dans le but de fournir des renseignements à la Convention.

M. Favrot retire sa résolution, et le substitut de M. Lyons est adopté.

La résolution de M. Knobloch, autorisant le comité législatif à employer un commis, qui recevra deux dollars et demi par jour, est adoptée.

La résolution de M. Howell, demandant l'établissement, par les Etats-Unis, d'une école navale à la Nlle-Orléans est envoyée au comité des relations fédérales.

—M. Poché appelle sa résolution qui déclare injuste envers les contribuables qui paient l'impôt toute ordonnance ou résolution qui prolongerait l'époque du paiement de la taxe ou remettrait les pénalités. Il en demande l'adoption et dit que son but est de détruire de fausses espérances. J'ignore, ajoute-t-il, si la Convention a le droit de prolonger et de remettre, mais en admettant qu'elle l'ait, elle ne suivrait pas une politique sage en l'exerçant.

M. Blanchard répond au délégué de St. Jacques que la question est trop grave pour que l'assemblée décide sur-le-champ et sans délibérations. Il propose la soumission au comité de la taxe, de l'égalisation et de l'assessement ; sa motion est adoptée.

Les ordonnances suivantes sont présentées :

Par M. Hough—Une ordonnance qui prohibe l'élection d'un percepteur ou de tout fonctionnaire public qui n'a pas rendu ses comptes.

Par M. Chiapella—Une ordonnance qui prohibe la perception d'un impôt au profit des écoles publiques, mais impose un *poll-tax* d'un dollar et demi pour le maintien de ces institutions.

Par M. Elam—Une ordonnance qui fait un devoir au bureau de conversion de convertir les mandats légaux émis du 1er janvier 1874 au 1er janvier 1879, de les remplacer par des bons de 40 ans, lesquels dateront du 1er janvier 1880, porteront un intérêt de 4 pour cent à payer le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année ; une ordonnance qui accorde les héritiers à intentes des procès à l'Etat si l'administrateur public détourne les fonds qui leur reviennent.

L'ordre du jour appelle l'ordonnance que M. Moore, de Lafourche, a présentée au nom du comité de la limitation des pouvoirs.

Voici la traduction du premier article, qui a donné lieu à beaucoup de débats :

Article 1.—Aucune somme d'argent ne sera retirée du trésor [illegible]

Plusieurs délégués se lèvent en même temps et offrent des amendements.

M. Caffrey, de Ste-Marie propose un substitut qui déclare qu'il ne devra être retiré aucune somme d'argent du trésor, à moins que le paiement n'en soit autorisé par une loi spécifique ; qu'il ne devra pas être fait d'allocations pour plus de deux ans ; qu'il devra être publié tous les trois mois, un tableau des recettes et des dépenses.

M. Forman appuie l'article du comité, article qui, dit-il, mettra à l'abri de toute exemption les fonctionnaires élus en dérogation en vertu de la constitution.

M. Lyons est opposé à ce que la Convention accorde un droit de priorité aux fonctionnaires en question. Il veut que les percepteurs soient requis de publier un tableau tous les trois mois et à la fin de l'année. Il tonne contre les courtiers.

M. McConnell souhaiterait que le trésorier fût forcé de payer les salaires des juges, directement, afin de soustraire les magistrats à la rapacité des spéculateurs.

M. Smith, de Jackson, prop[illegible] que l'auditeur n'émette de mandats que quand le montant nécessaire sera déjà [illegible].

M. Poché se prononce pour le substitut de M. Caffrey. Il combat énergiquement le projet de confier aux percepteurs le soin de payer les salaires.

M. McGloin partage l'opinion du délégué de St Jacques, mais il voudrait que les salaires des juges [illegible] par la Législature.

M. Breaux dit que le moyen le plus sûr de mettre fin aux opérations des spéculateurs, est de ménager les ressources de l'Etat de manière à ce qu'il y ait constamment dans la caisse assez d'argent pour faire face aux dépenses.

M. Stevenson croit que tout ce qui, dans l'article du comité, vient après le mot *pourvu*, viole le principe d'égalité devant la loi. Une préférence accordée à une classe de citoyens, par une loi spéciale, est une atteinte aux idées qui sont la base d'une république. On peut aisément se débarrasser des courtiers en se montrant économe.

M. Semmes appuie le substitut du représentant de Ste-Marie. Il combat l'article du comité parce que cet article établit une préférence au bénéfice d'une certaine classe de créanciers, et une préférence reposé sur la théorie que l'Etat a fait banqueroute. Le délégué d'Orléans n'admet pas la banqueroute, il n'est pas de ceux qui seraient prêts à la proclamer. Il est venu à l'assemblée dans l'espoir de contribuer à réduire les dépenses à cinq cent mille dollars par an ; si la réduction avait lieu, il ne faudrait, pour faire fonctionner le gouvernement, qu'un peu plus de la taxe qu'a fixée le comité. Mr. Semmes désire vivement assurer l'indépendance de la magistrature, mais il ne veut pas transformer les juges en maîtres ; une pareille chose ne s'est jamais vue dans aucun pays. Il veut que les deniers publics aillent dans la caisse de l'Etat et soient déboursés, non par les percepteurs, mais par le trésorier, et d'après les ordres de la Législature, qui représente le peuple. Le peuple ne renoncera pas au droit de voter, lui-même, les allocations, par l'intermédiaire de ses délégués. Si les magistrats n'ont pas touché leurs salaires, c'est qu'il y a eu gaspillage. La Louisiane est, de tous les Etats de l'Union celui où les dépenses sont les plus extravagantes ; les étrangers en sont frappés, surtout lorsqu'ils entendent parler de la misère qui règne parmi nous.

M. Leake est en faveur du substitut de M. Caffrey. Il croit que la question du paiement des salaires des juges eût dû être soulevée en temps opportun ; le moment de la discussion n'est pas venu. Pour assurer aux magistrats la rémunération que la loi pourra leur accorder, il suffira de défendre à la législature de se voter une allocation avant d'avoir pourvu au paiement des sommes auxquelles ont droit les fonctionnaires de l'Etat.

Le substitut de M. Caffrey est adopté à une écrasante majorité, après le rejet d'une foule d'amendements.

Sur la motion de M. Land, le secrétaire est autorisé à livrer à l'imprimeur l'original de la réponse de l'auditeur au sujet de la conversion des bons.

La convention s'ajourne à vendredi—aujourd'hui—à midi.

On dit : *j'ai des pêches en compote, j'ai des pommes en compote, etc., etc.,* on dit aussi : *j'ai les pieds en compote* ; cela n'arrive jamais à ceux qui se chaussent à L'ETOILE ROUGE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 9 mai.—Température—Baisse du baromètre, vents du sud et de l'est, temps brumeux, peut-être suivi de pluie.

Température du 8 mai 1879.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	64	18
Midi	73	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	73	[illegible]

Bulletin météorologique.

Jeudi, 8 mai, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	78	Louisville, Ky.	[illegible]
Atlanta	71	Memphis, Tenn.	[illegible]
Corsicana, Tex.	77	Mobile, Ala.	81
Cairo, Ill.	70	Montgomery, Ala.	78
Chattanooga, Tenn	73	Nashville, Tenn	79
Cincinnati, O.	64	New Orleans, La.	77
Davenport, Iowa	65	Omaha, Neb.	[illegible]
Dubuque, Iowa	65	Pittsburgh, Pa.	[illegible]
Galveston, Texas	77	Savannah, Géo.	[illegible]
Indianola	77	Shreveport, La.	81
Keokuk, Iowa	66	St Louis, Mo.	68
Key West, Fla.	81	St Paul, Minn.	[illegible]
La Crosse, Wi.	61	Vicksburg, Miss.	80
Leavenworth, Kas.	73	Yankton, D. T.	64

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (en pieds et dixièmes) :

Augusta	5.66	Nashville, Tenn	5.00
Cairo, Ill.	12.07	New Orleans	[illegible]
Cincinnati, O.	11.90	Omaha, Neb.	[illegible]
Davenport, I.	2.01	Pittsburgh, Pa.	2.00
Keokuk, Iowa	3.00	Shreveport, La.	11.00
La Crosse, Wis.	0.10	St Louis, Mo.	11.00
Leavenworth, K	9.11	St Paul, Minn.	1.38
Louisville, Ky.	6.07	Vicksburg, Miss	27.11
Memphis, Tenn	12.03	Yankton	4.08

*Au-dessous du niveau des basses eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,

Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures :

MARIAGES.—François Tournier à Mme Marie J. [illegible]

Adolph Zannek à Mlle M. J. Mills.

NAISSANCES.—Mme Fedele Bussea, une fille.

Mme Wm Kinahan, une fille.

[illegible]

DÉCÈS.—[illegible]

Mme Mme R. Pitts, 38 ans.

Mme Mary E. Phelan, 46 ans.

Mme Eugénie Kyrick, 27 ans.

[illegible], 45 ans.

[illegible] A. W. Miller, 3 ans.

[illegible] Abbe M. Collins, 34 ans.

[illegible] Dickson, c. 28 ans.

[illegible] Lewis, 18 ans.

Charles McCauley, 58 ans.

[illegible] Brady, 5 jours.

[illegible] Mary Ann Henry, 42 ans.

Felix S. Bland, 27 ans.

Judy Williams, c. 2 ans.

Les procès contre la Banque du Sud.—Les intéressés apprendront avec satisfaction, que les difficultés que la suspension de cette honorable institution avait soulevées, sont sur le point de s'aplanir.

Plusieurs des créanciers avaient fait appel suspensif à la Cour Suprême du jugement qui annulait la charte de la Banque et la mettait en liquidation.

Voyant que cette procédure maintenait le *statu quo* en permanence, de l'actif de la Banque, comme un ver rongeur, et comprenant la valeur des défenses que la Banque opposait, en première instance, à la multitude de procès qui lui avaient été intentés, nombre de déposants, les avocats des créanciers, appelants et poursuivants, ont discontinué et leur appel et leurs procès contre la Banque, mais non contre les Directeurs, qui seuls restent à être reconnus responsables des dettes de la Banque, et qui sont représentés par les avocats les plus distingués du Barreau.

Le tribunal procèdera, dans le nouvel état de choses, à la nomination de liquidateurs permanents, vu que ceux qui avaient été d'abord désignés, ne l'avaient été que provisoirement et uniquement dans l'intérêt des créanciers et des actionnaires. Cette sage mesure de la part des créanciers aura pour résultat une distribution immédiate, parmi les créanciers, *au pro rata*, de la somme de près de cinquante mille piastres, qui est dans la voûte de la Banque et qui a été reçue, jusqu'en totalité, après la cessation de paiement, mais avant la prise de possession par le shérif.

Les intéressés n'apprendront pas sans plaisir, que le procès de la ville contre la Banque, pour les $800,000 de Bons, expédiés en 1869, par la Banque, comme Agent Fiscal, en paiement de la police métropolitaine, par ordre des autorités municipales consolidées, a été plaidé, ces jours derniers, à la cour suprême.

L'affaire en première instance avait été décidée par un jury, qui avait fondé un verdict inconcevable, pour environ $85,000.

Comme il est d'une extrême urgence, pour faciliter la liquidation des affaires de la Banque, que ce procès soit décidé aussi prochainement que possible, il est bien à désirer et l'on a tout lieu de croire qu'il le sera, avant l'ajournement de la cour qui aura lieu, le 31 de mai.

Un autre procès important.—L'Etat avait intenté un procès en réclamation d'un droit de mutation de dix pour cent sur les biens dont le marquis de Ciroé avait hérité de son mari et sis en Louisiane.

Les légataires universels, de concert avec l'exécuteur testamentaire, avaient décrit comme défenses, l'inconstitutionnalité de la loi sur laquelle l'Etat se fondait, et la convention consulaire de 1853 entre les Etats-Unis et la France, suivant laquelle les sujets français sont exempts de tous droits de mutation en matière de successions.

La preuve a établi que le marquis et la marquise de Ciroé étaient sujets français.

Le juge Tissot, qui avait décidé l'affaire en première instance, avait débouté le Fisc, et l'Etat avait appelé.

Sur l'appel, la Cour Suprême a aussi, lundi dernier, par la bouche du Juge Président MANNING, confirmé le jugement dont appel et condamné l'appelant aux dépens.

Les motifs déterminants énoncés par le "Chief Justice" font preuve d'une connaissance approfondie du droit constitutionnel et du droit international. Ils sont rédigés avec cette lucidité d'esprit, cette élégance de langage pour lesquelles il est depuis longtemps connu et qui en font l'un des magistrats les plus distingués qui aient jamais siégé, dans ce pays.

Ces deux jugements confirmés, dans des affaires aussi importantes, font grand honneur au juge du tribunal de première instance.

Décision importante.—Un différend survenu entre MM. J. B. Solari & Sons et M. Placide J. Spear à propos d'un chèque sur la Banque du Sud tiré par celui-ci en faveur de ceux-là, vient d'être décidé en faveur de MM. Solari.

Le chèque avait été donné le 17 mars, vers midi, et la Banque du Sud a suspendu ses paiements le lendemain matin, à dix heures et demie. Le juge Buisson, se fondant sur les nombreuses autorités citées par M. Paul E. Théard, avocat de MM. J. B. Solari & Sons, a décidé que la loi commerciale est très claire à ce sujet. Tout porteur d'un chèque tiré *aujourd'hui* a la journée entière de *demain*, jusqu'à l'heure habituelle de la clôture de la Banque, pour présenter son chèque. Il peut le déposer aujourd'hui, et, alors, il sera payé demain, à l'heure des échanges ; ou il peut le garder jusqu'à demain ; mais dans ce dernier cas, il doit le collecter en main le déposer.

Droit de suffrage pour les femmes.—Mercredi soir, sur les 7 heures, Mme E. L. Saxon, Mme. J. D. Sandidge, Mme. M. D. Proctor, le Col. Sandidge, M. Saxon et d'autres amis de la cause, se sont réunis dans le salon des dames de l'hôtel St. Charles, et de là, après avoir été informés que le comité des franchises électorales de la Convention était arrivé au salon P., se sont rendus dans ce salon, où Mme Saxon a été invitée à exposer ses vues en faveur de la réforme. Cette Dame a prononcé une fort belle allocution et n'a oublié aucun des arguments qui ont été déjà invoqués en maints endroits à l'appui du suffrage des femmes, et c'est justement pour cette raison que nous ne les reproduirons pas, tout le monde les connaissant, seulement nous ajouterons que parmi ces arguments, il en est plusieurs qui sont pleins de force et que Mme Saxon a fait valoir avec beaucoup d'insistance et d'énergie, car elle a terminé son discours par ces mo[ts] : "J'offrirais ma vie pour cette cause, si cela était nécessaire pour lui assurer le succès".

Le colonel John M. Sandidge a donné ses vues en faveur de ce nouvel élément à introduire dans le corps électoral.

Les membres du comité ont offert leurs compliments à Mme Saxon pour les beaux arguments développés par elle, et cette dame s'est retirée avec ses associées dans l'œuvre de la propagande.

Non seulement les membres du comité de la convention, avec leur président, M. Poché, étaient présents à cette remarquable séance, mais il s'y trouvait encore nombre d'autres conventionnels, qui avaient été invités à s'y rendre.

La représentation des Gardes Continentaux.—On ne parle dans la société que de la grande représentation que les Gardes Continentaux doivent donner ce soir et demain, au Théâtre des Variétés, au bénéfice du fonds du monument à élever à Robert E. Lee. Le programme est propre à exciter la curiosité. Il y aura une grande variété de tableaux et, comme l'on sait, une partie d'échecs avec des pièces vivantes. La fête sera terminée chaque soir par un bal.

Les commissaires du juri.—Nous avons parlé, il y a quelques jours de la démission des commissaires du juri et de l'invitation verbale qui leur avait été adressée de conserver leurs fonctions. La lettre suivante, aussi flatteuse qu'honorable pour les commissaires, mettra fin, nous l'espérons, à l'incident et engagera ces messieurs à continuer à remplir les devoirs dont ils se sont si bien acquittés.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1879.

A MM. G. W. Nott, J. C. Potts, E. Buggie, commissaires du juri pour la paroisse d'Orléans.

Le gouverneur me charge d'accuser réception d'une communication par laquelle vous donnez votre démission de commissaires du juri de la paroisse d'Orléans.

Il n'a pas pris de décision à ce sujet parce qu'il regretterait trop d'avoir à accepter ces démissions. Il lui serait difficile de trouver des personnes qui puissent remplir leurs devoirs d'une manière plus consciencieuse, plus fidèle et plus judicieuse que ne l'ont fait les présents commissaires du juri.

Le gouverneur désire que vos démissions soient retirées. Il considérera que vous avez accédé à son désir s'il ne reçoit pas de nouvelle communication des commissaires.

Par ordre du gouverneur,

P. MALOCHÉE,

Secrétaire particulier.

Une clé égarée.—Mercredi soir, la boîte d'alarme No 314 au coin des rues Bons Enfants et St-Antoine, a été trouvée ouverte par l'officier de ronde. La clé 452, qui manquait à la station du cinquième precinct, depuis le 5 novembre dernier, a été trouvée dans la serrure, et il est à supposer que quelqu'un voulait sonner une fausse alarme, mais que l'approche d'un officier a empêché l'exécution de ce mauvais dessein.

Compliment.—Mercredi soir, le col. Reichard, le major Lilienthal, le capt. Maximilian Harrmann, l'adjudant Ambruster, le col. Peyroux, le capt. Sambola et d'autres amis du bataillon allemand se sont rendus au domicile de M. Hassinger où ils ont été galamment reçus. Des discours ont été prononcés et des remerciements très vifs ont été adressés à M. Hassinger pour sa coopération énergique et ses efforts bienveillants dans l'organisation de la fête donnée tout récemment au bataillon allemand.

Mandamus.—A la cinquième cour de district le writ de mandamus pour forcer le trésor d'Etat à payer $1441 sur certains warrants dont John W. Fairfax est détenteur, dans un procès pour le fonds de la maison d'Etat pour l'année 1877, a été déclaré péremptoire.

Accident d'une lampe.—Hier soir, vers les huit heures, les enfants de M. Piattoly, rue Dauphine, s'amusaient autour d'une table où il y avait une lampe. Par mégarde la plus jeune poussa la table, la lampe tombe et se brise en morceaux, le liquide met le feu aux vêtements d'Eugénie Piattoly et avant que son père pût se rendre maître des flammes, elle avait la poitrine toute brûlée ainsi que les deux bras. M. Piattoly lui-même en voulant sauver son enfant a eu les deux bras brûlés ainsi que les deux mains.

Le délai fixé.—On se rappelle que l'année dernière le Bureau de Santé interdit à la société du chemin de fer de continuer la pose de ses rails dans l'Avenue de la Louisiane, bien qu'il n'y eût pas d'excavation à faire, l'Avenue étant parfaitement de niveau, mais le Bureau de Santé redoutait jusqu'au faible déplacement de terre indispensable pour l'établissement des travaux. Cette année le même bureau prend des précautions plus grandes encore et la compagnie des waterworks et celle du gaz sont prévenues que tout remuement de sol est interdit à partir du 15 juin. En conséquence, si elles ont quelques nouveaux tuyaux, qu'elles se dépêchent de les faire réparer, car le délai expiré, elles ne le pourront plus.

De notre côté, nous prévenons les jardiniers de la ville de bêcher leurs lots de terre d'avance et de planter ou de semer, quand même le temps ne serait pas favorable, car après le 15 juin il ne leur sera permis ni de faire une raie de labourage, ni de donner un coup de bêche ou de pioche dans aucun lot ou ilet compris dans les limites de la ville.

Association sanitaire.—Le Dr Choppin, du Bureau de Santé, ayant informé l'Association Sanitaire que le Bureau avait assez d'inspecteurs en activité de service sans qu'il fût besoin d'en créer d'autres, il lui a été répondu que l'association n'a pas d'inspecteurs et que tout conflit est impossible.

M. Houston, administrateur des améliorations, a fait savoir à l'Association sanitaire qu'il préparait une ordonnance sur un sujet qui avait appelé déjà l'attention de l'association et qui concerne le nettoyage des rues, mais il préférerait que l'association en prît l'initiative. Il s'agirait de faire nettoyer les rues par les propriétaires ou les habitants des maisons qui leur font face.

Une communication adressée au Dr Couzeur par un ingénieur sur le système de desséchement à Calcutta, dans l'Inde, a été lue devant l'association qui recommande ce système aux autorités de la Nouvelle-Orléans.

Elle recommande encore pour l'avoir le système de Rochdale pour les lieux d'aisance, ce système ayant été approuvé par la société médicale et chirurgicale.

Bureau de Santé.—Ce Bureau a siégé hier soir sous la présidence du Dr Choppin ; les membres Hardee, Marks, Booth, Tancy, Austin étant présents.

Le Dr Choppin, se référant à la demande qu'il avait adressée au *Times* pour faire changer son rapporteur, fait lire par le secrétaire sa lettre et la réponse du journal, deux pièces qui ont été publiées le 7 dans le *Democrat*.

Le Dr Austin fait la motion que le bureau endosse les vues du Dr Choppin. M. Booth dit qu'il voudrait peut-être mieux pour conserver de bons rapports entre le Bureau et la presse arranger cette affaire d'une manière conciliatrice. Le col. Hardee lit le rapport du représentant du Times.

Le Dr Choppin dit que lorsque le rapporteur du Times a coloré le témoignage du capt. Woortman, il a commis une grande injustice.

Le Dr Austin présente la résolution suivante :

Que le Bureau appuie l'opinion du Président dans sa demande pour que le Times envoie un autre représentant.

Le Dr Tancy dit qu'il regrette la résolution parce que c'est un mauvais précédent. Les éditeurs peuvent parler comme ils l'entendent et critiquer nos actes, et nous n'avons pas à nous en inquiéter si nos actes sont droits et honorables. Je m'oppose donc à la résolution.

Les docteurs Tancy et Loeber votent contre, mais elle n'en est pas moins adoptée, et le Dr Choppin est chargé de demander congé à M. Armstrong, rapporteur du Times, ce qui est fait et M. Armstrong sort.

M. Hardee demande qu'un comité de trois soit nommé pour examiner la question de savoir s'il ne serait pas possible de faire d'autres modifications aux règlements de la quarantaine. La motion est acceptée.

M. Marks présente une résolution invitant la Mobile à prendre des précautions contre l'introduction de la fièvre jaune par les voyageurs venant des îles, et pénétrant dans l'intérieur par les ports non gardés de la Floride, tels que Key West, Cedar Keys, Fernandina, Tampa Bay et d'autres ports. La résolution est adoptée et une copie en sera adressée aux autorités de la Mobile.

Une communication de M. P. Malochée, secrétaire particulier du gouverneur, est lue. Elle renferme une lettre du trésorier des Etats-Unis qui transmet au gouverneur une copie de la lettre adressée au Président des Etats-Unis par Blythe & Bros, de Londres et de Liverpool, relative à la quarantaine contre les steamers des Indes occidentales et du Mexique touchant à Brownsville, Galveston et N. Orléans. La lettre a été référée au secrétaire du trésor mais comme la quarantaine à la Nlle-Orléans est sous le contrôle de l'Etat de la Louisiane cette affaire est soumise au gouverneur pour tout ce qui concerne ce port, et Blythe & Bros ont été informés.

Blythe & Bros disent qu'ils restent fort peu de temps aux ports où ils touchent, que pendant toute la période de la quarantaine de l'année dernière ils n'ont pas eu le moindre cas de fièvre à bord, et qu'une différence doit être faite entre les batiments à vapeur et les bâtiments à voiles.

L'affaire a été soumise au comité.

La lettre suivante a été adressée au Dr Choppin, président du Bureau de Santé :

Monsieur,

La barque Emmanuel Swedemborg, d'Aspinwall, sur lest, est arrivée à Port Eads, le 2 mai. Tout le monde à bord se portait bien. Nous désirons décharger le navire ici et nous vous demandons de compter le temps qui s'est écoulé depuis notre arrivée à Port Eads comme un temps de quarantaine.

Respectueusement,

NORTON & BELL.

La demande a été accordée.

Sous-trésorerie.—Voici les recettes de mercredi : Revenue de l'Intérieur, $6,660 94; Douane (argent) $88,40; Douane, (Billets) $1,675 00; Bureau de poste $5,424 00; Diverses, $18,868 89. Total $27,717 23.

Paragraphes.—Hier après-midi, vers quatre heures et demie, le feu a été découvert dans la manufacture de savon de M. A. A. Maginnis, rue Commerce, entre St Joseph et Julie. Le corps de sauvetage arrivé sur les lieux immédiatement après que l'alarme eût été donnée, est parvenu à mettre fin à ce commencement d'incendie sans l'aide des pompes. L'origine du feu est purement accidentelle ; elle est due à l'explosion d'un vase renfermant de la lessive. On évalue le dommage à environ cinquante dollars. Deux pompiers, Jno. Shields et Wm Wallace, ont éprouvé de graves brûlures à la figure et aux mains.

—La totalité des arrestations inscrites aux diverses stations de police de la ville durant le mois, s'élève à 1370, dont 709 hommes et 463 femmes ; 1911 vagabonds, 1662 hommes et 249 femmes, privés des douceurs d'un gîte, ont accepté l'hospitalité des prisons la nuit ; 79 accidents de tous genres, 38 vols avec effraction et 44 incendies ont été portés à la connaissance de la police.

—R. Blund, le marchand de lait qui a écrasé et blessé avec son véhicule le jeune homme Jos. Schneff, a été mis, hier, en état d'arrestation.

—Les prix qui seront décernés aux régates du "Southern Yacht Club," sont exposés à la vue du public dans une des vitrines du magasin de bijouterie de M. Geo. Strong, rue du Canal, No 115.

—Les gens qui se sont attardés hier soir dans les rues eussent préféré l'éclairage du gaz aux rayons argentés de la lune.

—Les deux exécutions de peine capitale que nous avons annoncées dans un récent numéro, auront lieu : l'une, celle de Robert Cheney, le 16 mai, au Bayou Goula ; l'autre, celle d'Absalom W. Ford, le 23 du même mois, à Calcasieu.

—Grand concert instrumental gratuit demain, dans la bâtisse du Nouveau Jockey Club de la Louisiane.

Ventes inscrites au bureau de l'enregistreur des aliénations :

[illegible]

Fillette à sa mère.—Maman, comment se fait-il que l'on me trouve plus élégante que mes autres camarades ? On dit même que je marche comme une reine.—Ma fille, c'est parce que beaucoup de tes camarades sont mal chaussées, tandis que toi tu ne portes que la chaussure de l'ETOILE ROUGE.

LE RÉCIT DU CZAR.—La *Presse* a reçu de son correspondant de Saint-Pétersbourg de forts intéressants détails concernant la tentative de meurtre sur la personne du czar.

Voici d'abord le récit de l'empereur Alexandre, recueilli textuellement :

Je faisais ce matin, à neuf heures, ma promenade accoutumée, a dit le czar, et me sentant un peu las j'allais rentrer au palais, lorsque je vis venir à moi, sur le trottoir absolument désert, un jeune homme de trente ans environ, joli garçon, que je regardai machinalement s'approcher, en me disant :

"Si cet homme-là voulait me tuer, cela lui serait bien facile."

Cet étrange pressentiment était d'autant plus inexplicable que rien dans la tenue de l'étranger ne pouvait déceler un conspirateur. Il portait le costume des employés de finances, et sa démarche était fort correcte.

Cependant, comme je pensais à tout cela, je le vois mettre la main dans la poche de sa capote, en retirer un pistolet et m'ajuster. Instinctivement, je me jette de côté. Le coup part et me manque. J'ai l'idée de crier ; au moment où j'ouvrais la bouche, second coup, également inoffensif, grâce au mouvement que j'avais fait pour reprendre mon aplomb.

Les mots me viennent enfin. Je crie : A moi ! Au secours ! Des agents se précipitent. Je marche droit sur l'assassin, qui demeurait immobile à cinq ou six pas devant moi et dont la main semblait tenir [le] coup paralysée.

On se jette sur lui. Alors, il recouvre ses forces et deux autres coups partent dont l'un blesse malheureusement un de mes sauveurs et dont l'autre égratigne, dit-on, la muraille auprès de moi. Enfin, le malheureux est désarmé, on entoure. Je demande pardon, le pauvre, je me sens encore un peu faible et l'on m'a ramené au palais.

Louons Dieu, mes amis : c'est lui qui m'a sauvé !

—Hier, le marquis de Salisbury et lord Northcote, répondant à une députation influente de raffineurs de sucre, déclarant l'abolition des primes sur les sucres expédiés en France et en Hollande, ont reconnu la justesse des plaintes des raffineurs ; mais ils n'ont pris voulu s'engager. "La principale difficulté, put-il être dit, est de persuader aux gouvernements étrangers à modifier leur système de primes."

—Les victimes de l'ETOILE ROUGE sont nombreuses d'être vues.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Condamnation de Mgr Forcade, archevêque d'Aix.

Paris, 8.—Les sections du conseil d'Etat ont décidé à l'unanimité que Mgr Forcade, archevêque d'Aix, était coupable de violation de la loi, pour avoir publié une pastorale attaquant le projet de loi de M. Ferry sur l'instruction publique. On croit que, en assemblée générale, le 15 courant, le conseil d'Etat confirmera cette décision.

Situation alarmante en Russie.

Londres, 8.—Le correspondant du Times à Bucharest dit que des dépêches particulières arrivées de Russie, représentent la situation dans tout le pays comme indescriptible. Toutes les mesures tendant à la répression sont plutôt faites pour y provoquer la révolution. Ces mesures sont si outrageuses, si intolérables que presque toutes les classes de la population en arrivent à penser que tout est préférable à un pareil état de choses. Les gouvernement en réalité fait le jeu des nihilistes au lieu de réprimer l'esprit d'opposition dans l'empire.

Le typhus à Astrakan.

Le typhus vient d'éclater à Astrakan.

Faillite.

Londres, 8.—L'ancienne banque de Swann, Clough et Cie, à Cork, Irlande, connue sous le nom de Banque de Cork, a suspendu. Le montant de la circulation de cette banque est de 46,360 livres.

Yakoob-Khan parmi les anglais.

Simla, 8.—Yakoob-Khan est arrivé à Gundamuk aujourd'hui. Il a été reçu à la frontière par le major Cavagnari et un détachement du 10me hussards et deux guides. Les troupes anglaises de toutes armes faisaient la haie sur la route jusqu'au camp, une distance de deux milles et demi.

Le général Browne, entouré de son état-major, a reçu l'Emir à l'entrée du camp.

Yakoob a annoncé son arrivée au vice-roi de l'Inde, et exprimé en même temps son désir d'entretenir des relations amicales avec l'Inde.

Une scène au Reichstag.

Berlin, 8.—Durant les débats qui ont eu lieu aujourd'hui au Reichstag sur le tarif, Herr Lasker a accusé Bismarck de fomenter une agitation agraire. Une scène très vive s'en est suivie. Le prince Bismarck s'est écrié que les députés devraient se conformer les uns envers les autres aux lois de la politesse.

Quant à lui, il ne désirait qu'une chose, rétablir le Zolvereing, et que dans cette vue, il voulait refaire les tarifs qui étaient tous favorables aux produits étrangers. Il ne voulait rien céder de son programme.

Le Dr Workenbeck, président de la Chambre, a décidé ensuite que l'attaque de M. Lasker contre Bismark était admise, mais qu'il n'y avait pas d'insulte.

Bismark a refusé de retirer ses expressions et est sorti brusquement de la Chambre.

Arrangement entre le Khédive et l'Angleterre et la France.

Constantinople, 8—L'envoyé du Khédive ici affirme qu'un arrangement a été effectué entre lui, Pinsoto, et l'Angleterre et la France, de l'autre.

CUBE.

Les élections sénatoriales.

Havane, 8 mai.—Dans les élections sénatoriales qui ont eu lieu aujourd'hui, la majorité élue dans la province de la Havane est conservatrice-libérale. Parmi les élus se trouvent le comte José Moret, le comte José Pedroso y Cardenas et le marquis d'Agua Clara.

Les sociétés économiques ont droit à un siège sénatorial ; elles ont élu le marquis d'Ogaban, un conservateur-libéral. L'université de la Havane a élu l'ancien bien connu, M. José Gueli y Renté, libéral.

Dans les provinces de Pinar del Rio et dans celle de Villa Clara les libéraux-conservateurs ont aussi triomphé.

Le résultat dans les autres provinces de l'île est inconnu.

WASHINGTON.

Situation dans le territoire Indien.

Washington, 8.—Les derniers avis reçus du quartier-général de Sheridan, sur la situation dans le territoire Indien, annoncent que les troupes sont disposées de façon à empêcher l'invasion de ce territoire et à en renvoyer ceux qui s'y établiraient sans autorisation. On craint encore quelques troubles.

SÉNAT.

Pendant le débat qui a eu lieu sur l'élection contestée de la Louisiane, M. Jonas a affirmé et établi victorieusement que M. Spofford avait été élu par une législature légalement constituée.

M. Kellogg a répondu à plusieurs points du discours de M. Jonas. En conclusion il s'est écrié qu'il avait été un conspirant pendant qu'il était gouverneur, qu'il les avait été depuis, et qu'il le défait encore actuellement.

Le Sénat reprend la discussion du projet relatif à l'intervention de l'armée dans les élections.

M. Morgan, Alab., dit que ceux qui ont fait la Constitution eut, pour sauver les libertés publiques, établi une grande différence entre l'armée régulière et les milices, et que ce sont ces dernières qui doivent être employées pour la défense des lois.

Le discours de M. Morgan dure trois heures. M. Edmunds prendra la parole demain.

CHAMBRE.

Le projet ayant pour but la mise en vigueur de la loi de 8 heures de travail est mise en discussion. M. Kelly, Pa., dit que tant que cette loi ne sera pas rappelée, tout homme qui est forcé de travailler pour le gouvernement 10 heures par jour, est réellement frustré de ses droits. Mais, depuis l'adoption de cette loi, les choses ont singulièrement changé. Le capital ne peut plus trouver dans l'industrie un emploi rémunérateur et le travail est dans la détresse. La situation économique actuelle dans le monde entier fait vraiment pitié. On l'attribue, à tort, suivant lui, à l'excès de production, mais, s'il en est ainsi, au nom de Dieu, que l'on y mette un terme.

Après un court débat, le projet est déposé sur le bureau ; vote de vote : 103 contre 82.

On vote ensuite par oui et par non pour reconsidérer le dernier vote. Il y a 127 non et 87 oui. Le projet se trouve effectivement annulé par ce vote.

Après quelque discussion sur le bill relatif au lignage des monnaies et aux certificats de lingots, la Chambre s'ajourne.

Comités.

Le comité des affaires étrangères de la chambre a nommé un sous-comité composé de MM. Wilson, King et Robeson pour proposer un projet de traité avec le Mexique.

Le comité de la chambre sur l'éducation et le travail s'est occupé de la résolution conjointe de M. Whithorne, autorisant la nomination d'un comité pour faire une enquête sur les causes principales de l'exode des gens de couleur. Aucune résolution n'a été prise.

Le Président et le bill sur l'armée.

Le Président frappera-t-il le nouveau bill interdisant l'intervention de l'armée dans les élections ? Le journal le *Star* croit pouvoir affirmer que non. Après tout, nous ne formons actuellement, avec les amendements qu'y a apportés la Chambre, il n'y a guère de différence entre la loi nouvelle et celle qui existait déjà.

Les amendements ajoutés n'ont eu d'autre but que de faire disparaître du projet ce qui avait motivé l'opposition du Président, d'enlever, par conséquent, toute raison d'être au veto.

Malgré les quelques restrictions apportées à l'emploi du posse comitatus, la loi n'enlève pas aux officiers civils le droit de requérir l'assistance de l'armée pour maintenir la paix aux polls, c'était la principale objection du Président et du parti républicain.

En signant le bill, le Président prouvera qu'il n'a pas agi dans un étroit esprit de parti, et qu'il n'avait en vue que le respect de la Constitution.

Divers.

New-York, 8.—Le grand juri a rejeté la poursuite de Lemuel Williams, dentiste, contre Clifton Merritt, caissier de l'Hôtel Métropolitan, pour vol d'un billet de $500.

Atlanta, 8.—A la Convention Baptiste du Sud, assemblée aujourd'hui, il y avait 300 membres présents. Un comité a été nommé pour coopérer avec les Baptistes du Nord dans l'œuvre des missions.

Les médecins chargés d'examiner l'assassin de Booth, ont déclaré qu'il est fou.

Macon, 8.—Le premier chargement de blé nouveau a été reçu aujourd'hui par MM. Cook et Chester, du Sud-Ouest de la Georgie.

La convention de couleur.

Nashville, 7.—La conférence nationale de couleur s'est bornée à nommer des comités, à entendre des résolutions, à discuter des points d'ordre.

Elle a nommé un comité chargé d'intituer une poursuite contre le chemin de fer de Tennessee, pour avoir refusé d'admettre en première classe les chanteurs du jubilé qui avaient pris d'avance des billets de première classe.

La foule était énorme aujourd'hui à la séance de la convention de couleur. On a référé aux comités de nombreuses résolutions ; il en a été adopté une acceptant l'offre par le général Ben. Butler d'une donation de 20,000 acres et par le sénateur Chandler d'abris pour 200 familles.

Des rapports ont été adoptés recommandant aux législatures d'améliorer l'éducation publique ; ils déclarent que les écoles séparées sont ou ne peut plus nuisibles aux intérêts des deux races ; mais que là où elles existent il faut employer des professeurs de couleur de préférence à des professeurs blancs.

La conférence a adressé un mémoire au Congrès demandant que l'on mette entre les mains du régent la somme de $300,000, montant non réclamé de la prime des soldats et des marins de couleur de l'armée fédérale pendant la dernière guerre, pour établir et entretenir des écoles industrielles et professionnelles pour la jeunesse de couleur, dans les bâtisses inoccupées de Harper's Ferry ou dans d'autres localités d'un accès facile.

On lit le rapport sur la constitution de la société américaine de protection, ayant pour but de prévenir toute injustice envers la population de couleur.

Le but de la société est d'entretenir l'union nationale ; de protéger les droits particuliers et politiques ; de développer l'éducation et la moralité, d'encourager les capacités voulant se consacrer à l'agriculture et aux affaires, d'encourager l'achat des terres propres à l'agriculture, de faciliter l'émigration des Etats où la population de couleur est traitée avec injustice, et d'améliorer les conditions sanitaires parmi les gens de couleur. On adopte également des rapports favorisant l'émigration des Etats du Sud, et demandant l'allocation d'un demi-million de dollars dans ce but.

La convention en faveur du suffrage des femmes.

St-Louis, 7—L'Association nationale du suffrage des femmes a élu présidente Mme Elisabeth Cady Stanton.

St Louis, 8—De longs rapports sont lus sur les progrès de l'œuvre dans l'Indiana et la Louisiane. Des discours ont été prononcés par la Rév'de Olympia Brown, Mme Collins, de la Louisiane, et Mme Spencer, de Washington.

La déclaration de principes qui a été lue est un document remarquablement bien fait. Voici un des arguments mis en avant : D'après les décisions de la cour suprême, l'homme de race africaine est le seul qui ait le droit de voter dans tous les Etats. Chaque blanc devrait faire cause commune avec les femmes.

Les conventions médicales.

Atlanta, 8—Le bureau national de santé et le conseil sanitaire de la Vallée du Mississippi se sont ajournés "sine die." Le premier s'assemblera en octobre, à Nashville.

L'association médicale américaine a adopté le système métrique.

Parmi les vice-présidents élus se trouve M. E. M. Hunt, de la Nouvelle-Orléans.

L'association se réunira la prochaine fois à New York.

Le banquet qui a été donné aujourd'hui réunissait 900 personnes.

La grève du chemin de fer Canada et Pacifique.

Winnipeg, Manitoba, 8—La grève du chemin de fer Canada et Pacifique continue. Il y a 1500 ouvriers en grève ; aucun dégât n'a eu lieu. On n'a à redouter de violences que de la part de quelques têtes brûlées. Les ouvriers sont en majorité posés et industrieux. Qu'on les paie, disent-ils, et ils quitteront la ligne ; mais ils n'ont pas encore reçu leur paie.

Il y a dans le Daily Times de Cross Lake une autre version. Il y est dit que les ouvriers marchent en procession avec le pavillon de l'union et le drapeau rouge des communistes. Le surintendant des travaux, M. Whitehead, a été les trouver et leur a demandé ce qu'ils voulaient. Ils ont réclamé deux dollars par jour pour tous les ouvriers, la pension à 4 dollars par semaine et pas de frais de docteur. On prélève sur chaque ouvrier 50 cents par mois pour soins médicaux, et ils ont menacé d'empêcher tous les travaux, si l'on ne leur accordait pas leur demande.

M. Whitehead a refusé, mais il a offert à tous ceux qui voulaient quitter, de leur donner un passage gratis pour Winnipeg, où ils seraient payés. Les ouvriers n'ont pas accepté la proposition. Jusqu'ici, tout est tranquille, mais il y a parmi eux des gens qui veulent s'attaquer à la propriété de la compagnie.

Prochaine grève générale.

Chicago, 8—Les clubs socialistes d'ici affirment qu'en commun avec les unions de travailleurs, ils préparent une grève qui doit commencer le 5 juillet et qui sera générale dans le pays. Ils demandent l'adoption partout de la règle des 8 heures. La question des salaires sera réglée après celle des 8 heures. Cette grève a été décidée au conseil particulier, mais leur but est d'une nature politique et on vise ouvertement à la hausse des salaires.

Reprise de travaux.

Wilkesbarre, 8—Plusieurs mines, où les travaux avaient été suspendus, viennent de reprendre leurs opérations.

Vote en faveur de la nouvelle constitution de Californie.

San Francisco, 7.—Les retours d'élection provoquent une grande surprise. La ville, au lieu de donner, comme on le croyait, 10,000 voix contre la nouvelle constitution, a donné une majorité de 2000 en sa faveur.

Les retours de la campagne sont incomplets ; Alameda, Sacramento, Santa Clara, les comtés miniers sont contre la constitution ; mais tous les comtés agricoles sont en sa faveur.

Jusqu'ici il y a dans l'Etat 5,300 voix de majorité pour l'adoption, et cette majorité ne peut que s'accroître.

On craignait des troubles dans la soirée ; il n'y a eu que quelques rixes particulières. Les travailleurs sont dans la joie. Ils regardent ce vote comme une victoire qui leur est propre.

San Francisco, 8—Les retours officiels en ville donnent une majorité de 1215 contre la nouvelle Constitution. Dans l'intérieur, le vote est favorable et la Constitution est adoptée par une majorité de 6 à 10,000. Tous les fermiers ont voté en faveur.

Ce résultat cause en ville beaucoup d'amertume. On le regarde comme une véritable attaque par les campagnes contre les intérêts de la ville.

Le secrétaire Sherman à Columbus.

Columbus, 7—Le secrétaire Sherman, arrivé aujourd'hui, a été reçu par le gouverneur Dennison. La réception n'avait aucun caractère politique. Il a fait un discours sur les questions politiques et financières. Il a dit qu'il espérait que l'on ne le nommerait pas gouverneur de l'Ohio. Je veux rester où je suis, a-t-il ajouté, jusqu'à ce que la question de reprise soit parfaitement résolue.

Horrible accident.

Chicago, 8—Une dame, H. Lightner, en sortant de l'élévateur de l'hôtel Tremont, a fait une chute. Sa tête, prise entre le plancher et l'air de l'ascenseur, a été horriblement mutilée. Elle est morte presque immédiatement.

Réception de Grant.

Harrisburg, 8—Le Sénat a adopté la résolution de la Chambre ayant pour but de nommer un comité chargé d'aller recevoir le général Grant à son débarquement à San Francisco.

L'affaire du chemin de fer Atlantique, Mississippi et Ohio.—Ordre de vente.

Norfolk, 8—Le juge Waite s'est déclaré contre la pétition des porteurs de bons qui demandaient à entrer comme parties au procès pendant contre le chemin de fer Atlantique, Mississippi et Ohio.

Il a dit que les porteurs originaires des chemins séparés qui avaient refusé d'entrer dans la combinaison des chemins consolidés, ne seront pas frustrés de leurs droits. La vente du chemin en bloc a été ensuite décrétée.

Marchés étrangers.

Liverpool, 8, 3:30 P. M.—Coton—Ventes de coton américain 6,750 ; uplands low middling clause, mai et juin, 6 25/32d, juin et juillet 6 13/16, juillet et août 6 7/8d, août et septembre 6 29/32d, novembre et décembre 6 7/16d. Nouvelle récolte, octobre et novembre, expédié par voilier 6 7/16.

Londres, 8, 4:30 P. M.—Consolidés 98 1/16. Erie 28 7/8.

Liverpool 8, 5 P. M.—Uplands, pas au-dessous de Low Middling, livraison en juin et juillet 6 25/32d, août 6 31/16d., juillet et août 6 27/32d, août 6 7/8d. Futurs fermes.

Londres, 8, 3:45 P. M.—Erie 28 3/4.

Paris, 8—Les espèces ont augmenté de 13 millions un quart.

Argent, Stocks, etc.

New-York, 8 mai, midi—Stocks forts. Argent 2 à 3, Change, long 4.86 1/2, court 4.85, Bons d'Etat calmes, Gouvernements fermes. Coton calme. Ventes 300. Middling Uplands 12 7/16, Middling Orléans 12 9/16. Futurs faciles. Mai 12:26, juin 12:29, juillet 12:55, août 12:67, septembre 12:39.

New York, 8, soir—Argent 2 1/2 à 3 ; change 4.86 3/4 à 4.87 ; gouvernements fermes ; nouveaux cinq 1.03 1/2 ; bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New York, 8, soir—Coton, recettes nettes 129, brutes 129. Futurs fermes à la clôture. Ventes 140,000 balles. Mai 11,45 à 46, juin 12,57 à 12,58, juillet 12,77, août 12,87 à 88, septembre 12,56 à 57, octobre 11,81 à 83, novembre 11,42 à 43, décembre 11,29 à 31.

New York, 8—Coton calme. Ventes 488 balles. Middling Uplands 12 7/16, Middling Orléans 11 9/16. Recettes nettes consolidées 2439 ; Exporté pour la Grande-Bretagne 2,333, pour la France 75.

Passes.

Port Eads, 8, 7 P. M.—Légers vents du nord-est. Temps clair et agréable.

Arrivés : steamer américain Chase, à 12:10 P. M., de Key West via Cedar Keys ; steamer américain City of Mexico, à 6:30 P. M., de Vera Cruz via Brazos St Iago ; navire allemand Constantin, en 46 jours de Brême, sur lest.

Partis : steamer Commander et barque David Malcomson, pour Liverpool ; goëlette Joseph Atwood, pour Cap Gracias.

FLEUVE ET RIVIERES.

Vicksburg, 8—Temps clair. Thermomètre 80. Le fleuve a baissé de 11 pouces.

Memphis, Tenn., 8 au soir—Le fleuve a baissé de 8 pouces. Parti, Thos. Sherlock, pour la Nlle-Orléans. Temps agréable.

Cincinnati, O., 8.—La rivière à 10 pieds 10 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Evansville, 8—Temps clair et frais. Rivière, 9 pieds 7/10 et baisse.

St. Louis, 8.—Parti : Silver, pour la N.-Orléans.

Le fleuve a haussé de 4 pouces. Temps clair et plus chaud.

Pittsburg, 8—La rivière à 3 pieds et reste stationnaire. Temps clair et agréable.

Louisville, 8—Temps clair et frais. Parti : Robt. Mitchell pour N.-O.

Cairo, 8—Arrivé : Scudder de la N.-O. Parti : Sherlock pour la N.-O.

Le fleuve à 15 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et frais.

UNE QUESTION.—Qui ne va pas à l'ETOILE ROUGE ?

LA ROUTE DU PENNSYLVANIA RAILROAD.

La Direction du Pan Handle & Pennsylvania Railroad, voulant être agréable aux voyageurs, a eu, nous croyons l'avoir déjà dit, l'heureuse idée d'ajouter à l'arrière de chaque train une voiture spéciale d'où ces derniers peuvent tout à l'aise contempler l'admirable paysage qui se déroule à leurs yeux comme un merveilleux panorama, dans les régions montagneuses que franchit la voie. La compagnie vient de faire mieux encore. Au Horse Shoe Curve, elle a planté du gazon et des fleurs, de sorte que l'on croit traverser un jardin enchanté. On voit en outre à Kettering Point, un charmant cottage, dans le genre des chalets suisses, et non loin de là, sur le pont qui domine la voie, un phare électrique répandra bientôt des flots de lumière qui illumineront la voie sur une très grande étendue.

Par la route du Pan Handle & Pennsylvania Railroad il n'y a qu'un changement de car. Ce changement a lieu à Columbus, Ohio, à la station où descendent les voyageurs pour déjeuner. On revient se placer dans les wagons dortoirs, de Columbus à New York, et on obtient toutes les informations désirables, en s'adressant au Col. W. M. Wallington, Agent-Général pour le Sud, au coin des rues Camp et Commune.

Depuis le 1er mai, tous les employés du Pennsylvania Railroad et des lignes affiliées portent un élégant uniforme bleu qui les fait aisément reconnaître. Sur le devant de leurs casquettes est fixée une plaque en argent gravée les lettres P.R.R. lesquelles sont également brodées sur les basques de leurs tuniques.

L'administration du Pennsylvania Railroad s'étend à plus de 7,000 milles de voies ferrées dont le matériel roulant est incomparable. Tous les wagons sont neufs, confortables, solides et élégants. Le col. W. L. O'Brien, stationné à Columbus, Ohio, est l'agent général pour les passagers et les billets, tandis que le col. Sidney R. Jones, agent général pour le Sud-Ouest, a ses bureaux à Cincinnati. L'organisation du personnel administratif, compose d'hommes d'une rare intelligence, dans l'intérêt du public voyageur, ne laisse absolument rien à désirer : nous pouvons même dire qu'elle est irréprochable à tous les points de vue.

DÉPARTS DE BATEAUX A VAPEUR

On trouvera désormais régulièrement, à la quatrième page de l'Abeille, et en tête du Bulletin maritime, la liste des bateaux à vapeur partant de la Nlle-Orléans le jour même pour le haut ou le bas du fleuve. Cette liste, qui complètera le tableau de la navigation fluviale que nous publions tous les jours, sera fort utile à ceux de nos lecteurs qui expédient du fret à la campagne ou dans les Etats riverains.

Le Canada pendant l'été.—Il n'est pas de pays plus agréable pendant l'été que le Canada. Aussi les touristes américains ont-ils pris depuis quelques années l'habitude d'y aller passer une partie de la saison des chaleurs. Mais le Canada est vaste, et quand on se décide à y transporter provisoirement ses pénates, il importe de choisir avec discernement entre les différentes provinces qui se disputent les voyageurs. Nous recommandons à ce dernier la province d'Ontario, et en fait d'hôtels celui connu sous le nom de "The Royal" et qui le mérite à tous égards. Il est situé dans un des plus beaux quartiers de la jolie ville de Hamilton et est admirablement distribué. Les chambres sont grandes et bien aérées, le service intérieur est irréprochable. Au "Royal" on est chez soi, grâce aux prévenances dont les propriétaires entourent leurs hôtes.

Nous ajouterons maintenant que le "Royal" se complète par une succursale située sur les bords mêmes du lac Ontario—l'Ocean House—et qui est ouverte. Suite ses ressources, aux pensionnaires des frères Hood. A Burlington Beach—c'est ainsi que se nomme cette partie du littoral—on est à la campagne et on y jouit de tous les agréments d'un établissement thermal. Burlington Beach est le Long Branch du Canada, avec cette différence qu'on y trouve moins de foule et qu'on n'y est gêné par aucune de ces conventions sociales qui s'imposent si tyranniquement aux hôtes de nos principales villes d'eaux. Nous dirons donc aux Orléanais qui pourront se donner des vacances cet été : Allez à Hamilton, et frappez à la porte du "Royal."

—Mais quel monde fréquentiez-vous donc à Paris, pour qu'il fût à ce point inaccessible, inabordable ? demandait-on à un pauvre diable qui était venu pour y faire fortune et qui s'en est retourné désillusionné.

L'autre, après un moment d'hésitation :

—Je n'ai guère fréquenté, en fait de monde, que...... le monde *piété*.

IMPORTATION DIRECTE DE

DANZIGER

181......Rue du Canal......181

(Bâtisse Touro)

NOUS venons de recevoir 10 caisses de Lingerie française de notre propre importation que nous offrons avantageusement à nos clients à partir de LUNDI le 5 courant à un bon marché surprenant.

Enumérons quelques prix pour lane :

Chemises pour Dames, brodées à la main, à seulement $1 50, valant $3 00 et de ce prix jusqu'aux plus fins articles manufacturés.

Robes de nuit, brodées à la main.

Pantalettes, Peignoirs, Jupons, Robes d'enfants, etc., etc.

Notre linge de dessous pour dames, de notre propre manufacture, ne peut pas être surpassé comme coupe et élégance.

Observez quelques prix ;

Jupons pour dames, à 5 plis, bien cousus, à seulement 50 cts.

Jupons pour dames à 45, 60, 75 et $1 00.

Jupons brodés pour dames à $1 10.

Jupons garnis de dentelle Torchon, bien cousus, 2 volants, à seulement $1 35.

Jupons brodés pour dames à $1 25, $1 50, $1 75 et $2 00, jusqu'aux articles les plus fins.

Chemises pour dames, bon matériel, à seulement 20 cts.

Chemises bien garnies pour dames.

Robes de nuit depuis 85 cts.

Peignoirs bien garnis à 75 cts.

Pantalettes pour dames à 50 cts.

Notre Département de

Robes pour dames est couronné d'un succès complet et nous offrons $10,000 d'articles confectionnés tels que Robes, Ulsters, Dusters, etc., etc., pour Robes de voyage et Robes de rue. Le plus grand assortiment de confections pour dames qui se soit jamais offert à la Nlle-Orléans.

Robe pour dame à seulement $1.

Robes pour dames à $1 50, $2, $3 50, $5, jusqu'aux Robes les plus belles à $20.

—AVEC—

un assortiment complet d'articles de tout genre—nouvellement reçu cette semaine et qui mérite l'attention du public par leur bon marché et leur élégance.

N'oubliez pas de visiter notre magasin avant d'acheter ailleurs.

DANZIGER'S,

181 Rue du Canal

ATHENEE LOUISIANAIS.

Séance du 26 Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Turpin, F. Limet, O. Carrière, R. Jumonville, F. Tujague, G. Roussel, J. Dell'Orto, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement de former deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le *recto et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les Femmes :

LA FEMME LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE DERNIÈRE GUERRE.

Pour les Hommes :

ELOGE DE BIENVILLE.

N. B.—Toutes les communications que les concurrents peuvent avoir à faire doivent être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.

ALFRED MERCIER, Secrétaire perpétuel.

Beersheba springs.—Cet établissement thermal, situé au sommet des monts Cumberland, dans l'Etat du Tennessee, est renommé pour sa salubrité et l'efficacité de ses eaux. L'hôtel, qui vient d'être complètement restauré, est tenu par deux gentlemen parfaitement connus à la Nouvelle-Orléans, et dont la réputation n'est pas à faire,—M. Chas. R. Smedes, qui a autrefois dirigé le St. James Hotel, rue Magazine, et M. Martin qui compte ici de nombreux amis. Ces deux noms suffisent à recommander l'établissement dont il s'agit. Comme retraite champêtre, il n'est pas de séjour plus agréable que celui de Beersheba. Les malades y sont d'ailleurs nombreux, grâce à la hauteur considérable où est placé l'hôtel. On nous assure qu'il y aura cet été une nombreuse colonie au sommet des monts Cumberland.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 8 mai, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
3 mai	$ 883,516 27	$ 78,693 25
5 mai	1,295,636 08	103,928 38
6 mai	1,341,446 35	109,924 72
7 mai	1,434,271 00	178,220 22
8 mai	1,316,117 40	283,369 30
Jusqu'ici cette semaine	26,440,927 30	661,145 79
Même temps la semaine dernière	5,449,290 98	807,447 69
Total la semaine dernière	6,553,126 33	937,273 93
Total la semaine précédente	6,230,879 97	945,936 30

La demande d'escompte a été assez considérable aux banques aujourd'hui, mais peu en dehors.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte ; A 1 de 8 à 9 ; second classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8 ; hypothèques de première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

Par suite du cours des opérations de New York, le change étranger a été plus ferme, valant à la clôture du marché 485 à 485 1/2 pour le commerce de navire et A1 clear sterling, et à—à 486 pour les effets de banques et à—à 489 1/2 taux des banques au comptoir, et à 5.20 pour les francs de commerce.

Les seules ventes signalées ont été de 2000 livres sterling au commencement de navire à 485 et de 2300 à 486.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à 1/4 pour cent de prime, et les effets de commerce à vue étaient escomptés à 1/4.

Les actions ont été sans animation sur le marché. Les bons consolidés de l'Etat et les bons à prime ont été plus fermes que la veille. Les bons consolidés de la ville ont été languissants depuis déjà quelque temps.

Nous avons remarqué aujourd'hui une offre de 31 1/2, mais il n'y en avait pas sur le marché.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat et les bons à prime à la Bourse :

[illegible]

Voici les dernières cotes des valeurs courantes, prises à diverses sources authentiques :

	offert.	dem.
Mutual National Bank	95	96
Peoples' Bank	46 1/2	47
Firemens Mutual Ins. Co.	45	46
N. O. Ins. Association	27 1/2	28
N. O. Ins. Co.	38	40
Jackson Rde hypothèque datée	39 1/2	105
Mandats de l'Etat, 1879	97	97 1/2
do 1878	22 1/2	23
do 1877	22	25
do 1875	25	26
do 1874	25	26
Certificats du New Orleans Savings Ins. (préférés)	91 1/2	93
do (ordinaire)	27 1/4	28 1/2
do 25 0/0 ed	15	20

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

25,000 Consolidés de l'Etat	49 7/8
10,000 do	50
10,000 do [vendeur 30]	49 1/2

Bureau à 2 P. M.

4,000 Consolidés de l'Etat	50

Bureau à 2 1/2 P. M.

5,000 Consolidés de l'Etat	50 1/4

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 8 mai 1879.

COTON.—Non compris 300 balles additionnelles d'hier, les ventes aujourd'hui embrassent 1600 balles à des prix n'exigeant aucun changement dans nos cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous :

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur	9 1/2 @10	
Low ordinary	10 1/4 @10 3/4	10 5/8
Ordinary	11 @11 1/4	11
Strict ordinary	11 1/4 @11 1/2	
Good ordinary	11 3/4 @11 7/8	11 3/4
Strict good ordinary	11 7/8 @11 7/8	
Low middling	11 3/4 @11 7/8	11 7/8
Strict low middling	11 7/8 @11 7/8	
Middling	11 7/8 @12	12
Strict middling	12 1/8 @12 1/4	
Good middling	12 1/4 @12 3/8	12 3/8
Middling fair	12 3/8 @12 1/2	12 1/2

Aujourd'hui à midi le middling a été coté ; à Galveston à 11 3/4 ; à Mobile à 11 3/4 ; à Savannah à 12 ; à Charleston à 12 ; à Wilmington à 12 1/2 ; à Norfolk à 11 7/8 @12 ; à Baltimore à 12 1/2 ; à New-York à 12 7/16 ; à Boston à 12 1/2 ; à Memphis à 12 ; à Augusta à 11 3/4 ; à Philadelphie à 12 1/2 ; à Cincinnati à 12 et à St-Louis à 11 3/4.

L'Exchange rapporte : Ventes 1500 balles. Le marché est ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,656
Arrivé depuis le dernier état	480	
Précédemment	1,391,367	
Mise en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts	11,748	1,404,115
Total		1,408,201
Exporté aujourd'hui	rien	
Expédié précéd.	1,311,073	1,311,073
Stock en main, etc.		97,128
Stock (même temps l'année dernière)		127,653

Reçu depuis hier soir 266 contre 333 jeudi dernier et 1627 l'année dernière.

TABAC.—Nous n'avons pas entendu mentionner de transactions aujourd'hui.

Nous continuons à coter comme suit : Low lugs 2 1/2 @3, Medium 3 1/4 @3 1/2, Good et Fine 3 3/4 @4 1/4. Low leaf 4 1/2 @5. Medium 5 1/2 @6 1/2, Good et Fine 7 @8. Sélections 9 @10.

Reçu depuis hier soir 8 boucauts. Exportés, rien.

Stock en main d'après notre compte courant 1469 boucauts.

SUCRE.—Reçu ce matin 5 boucauts. Exporté 19 boucauts et 58 demi-barils. Bonne demande et les prix sont fermes.

Nous cotons :

	la livre
Inférieur	4 @4 1/2
Common	5 @5 1/4
Good Common	5 1/2 @
Fair to fully fair	5 3/4 @5 7/8
Prime	5 7/8 @
Strictly prime	6 @
Choice	6 1/4 @
Seconds	5 1/2 @6 1/4
Jaune clarifié	6 1/2 @7 1/4
Off whites	7 1/2 @7 1/2
Choice white	7 1/2 @7 3/4

MELASSE.—Reçu ce matin 68 barils. Exporté 38. Pas de transactions et les prix sont fermes.

Nous cotons :

	le gallon
Fermenting	[illegible]
Common	28 @30
Fair	32 @
Prime	33 @
Choix	35 @

FARINE.—Il n'en est pas arrivé ce matin. La demande est toujours active et les prix sont très élevés.

Vendu 4747 barils dont 800 pour l'exportation à des conditions particulières, 125, 200 et 600 sur place et 325 à arriver à des conditions particulières. 40 à $4.50, 160 à $4.65, 50, 50 et 75 à $4.75, 95 à $4.85, 250 et 75 à $5, 150 à $5.25, 50, 50 et 75 à $5 35, 50 à $5 37 1/2, 200, 100 et 100 à $5.50, 50, 50 et 100 à $5 60, 75, 75 et 100 à $5 65, 50, 25 et 125 à $5 70, 25 à $5.70, 90, 25 et 50 à $5.75, 100 à $5.85, 50 à [illegible], 150 à $5.90, 100 à $6, 100 à [illegible] et 100 demi barils à $3.65.

Nous cotons		
Common	$2.75	à
Superfine	3.00	à
Single extra	3.50	à
Double extra	3.75	à 4
Low treble extra	4.25	à
Good treble extra	4.50	à 4 75
Choix treble extra	4.87 1/2	à 5
Choix extra	5.25	à 5.50
Fancy	5 75	à 6

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Les épaules sont toujours rares et en demande. Nous cotons les épaules loose à 3 3/4c la livre, packed à 3 7/8, clear rib sides à 4 3/4, clear sides à 5c. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BŒUF.—Le stock est bon et le marché est calme. Nous cotons Texas à $8 00 ; Western $10 75 @$12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril, Fulton Market à $5 @$6 25 le demi-baril.

JAMBON.—Le choice sugar cured canvassed small size se vend lentement à 8 3/4 @9 1/2 le medium average à 7 3/4 @8, large size à 7c. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

GRAISSE.—Nous cotons le Kettle en tierçons à 6 1/4c la livre, en barillets à 7 @7 1/4, le Refined en tierçons à 6 7/8, en barillets 7 3/8, en baquets 7 1/2 @7 7/8. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BACON.—Nous cotons en petits lots pour la consommation locale épaules à 4 1/4c la livre, clear rib sides à 5 1/4, clear sides à 5 3/4. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BREAKFAST BACON.—Le stock est assez abondant et le marché est calme. Nous cotons canvassed et uncanvassed à 7c la livre.

PORC.—Le stock du mess porc est faible et en bonne demande et le porc se vend par de petits lots le vieux à $9,40 @9.50, le nouveau à $10 50 @10,62 1/2. Au détail le vieux à $9.75 @10 le nouveau à $11,25.

Il se vend au détail : Pig pork $5.75 le demi-baril, Rump pork $00, prime pork $8.50 @$9, prime mess $00 family mess $9.75, pigs feet $1 le barillet, $2 firkins et $4.25 le baril.

WHISKEY.—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05 @$1.10, Bourbon $1.65 à $2 50 le gallon.

MAIS.—Le blanc est toujours rare et le stock du blanc mêlé et jaune est faible avec une demande modérée. Vendu 1450 sacs dont 300 jaune à 47 1/2c le boisseau, 500 do à 48c, 150 do à 50c et 300 blanc mêlé à 54c.

MAIS EN GRENIER.—Exporté hier 48,801 boisseaux. Nous cotons pour les cargaisons sur la levée, le No 2 à 40 1/4c le boisseau.

BLÉ.—Nous cotons nominalement à livrer à $1,12 @$1,14 le boisseau.

COW PEAS.—Les cow peas sont en demande avec un faible stock. Nous cotons : Whippoorwill à $1,25 @$1,35 le boisseau, low mêlé à $1,30 à $1,35, good mêlé à $1,25, high clay mêlé à $1,40 @$1,50, clay à $1,50 à $1,60.

AVOINE.—Le stock est abondant et les prix sont fermes. Vendu 1050 sacs dont 150 et 500 à 36c le boisseau et 400 à 36c. Nous cotons le Galena à 35c, le St-Louis à 36.

SON.—L'approvisionnement est faible et la demande est limitée. Vendu 300 sacs à 75c les 100 livres.

FOIN.—Très peu de stock du choix. Nous cotons, choix à $18 le tonneau.

LAINE.—La laine est rare. Nous cotons : Burry à $9 @c. la livre. Le Louisiane clear 17 @18c le clear Lake à 20 @20 1/2c la livre.

BEURRE.—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons : le mêlé à 3 @3 1/2 la livre ; le gris mêlé à 3 @3 1/2, le noire à 3 1/2 à 4.

VOLAILLES.—Nous cotons : les grosses volailles de l'Ouest à $4,25 @$4.50 la douzaine, les poulets à $2,50 @$3,50, les canards à $2 50 @$3,50, les oies $3,50 @$4, les dindes $1 @$20.

ŒUFS.—Nous cotons : les œufs de l'Ouest et ceux de la Louisiane à 10 @11c la douzaine.

POMMES DE TERRE.—Nous cotons : les patates douces à $1 @$1,50, les pommes de terre de l'Ouest à $1,75, les pommes de terre de la Louisiane à $3,25 @$3,75 les oignons de la Louisiane à $2 @$2,50 le baril, les pommes $3,50 @$4,50, les choux $8 @$10 les 100 têtes.

BEURRE.—Nous cotons : New York Creamery, en firkins, 20 @23c, Fancy Western Creamery 26 @27, Prime Creamery 24 @25, New York Dairy firkins fins 18 @19, do Fair 16 @17, Choix Western à 15, Western Dairy tubs fine 17 @18, Western de repacked good 12 @14c, Western milled 7 @9, Western inferior 5c, Western roll, strictly choix jaune en baquets, dry packed 16 @17c, do packed fines 13 à 14c par livre.

OLEOMARGARINE.—Le choix est rare. Nous cotons : le Philadelphia et New York à 11 @13, Choix Western à 14c la livre.

CAFÉ.—Pas de stock en premières mains. Le stock en mains des marchands est de 16,000 sacs. Le marché est calme.

Nous cotons pour les cargaisons :

	la livre
Ordinaire [or]	11 @11 1/4
Fair	13 1/2 @13 1/4
Good	14 1/4 @14 1/2
Prime	14 1/4 @15
Pour le détail :	
Ordinaire [or]	11 1/2 @11 3/4
Fair	13 1/2 @14 1/4
Good	15 @15 1/4
Prime	15 1/4 @16

Nous sommes redevables à MM. Small & Co., pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 29 avril et de New York en date du 29 avril 1879. Achats 65,000 sacs, pour l'Europe 21,000, pour les Etats-Unis 45,000, stock 65,000, prix $9600, change 20 1/4d, moyenne de la recette quotidienne 9,250 sacs.

RIZ.—Reçu ce matin 165 barils. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Nous cotons :

	la livre
Class No. 2	2 3/4 @4 1/4
Common	5 1/4 @
Ordinary	5 1/2 @5 3/4
Fair	5 3/4 @6
Good	6 1/4 @6 1/2
Prime	6 1/2 @6 3/4
Choice	7 @

SEL.—Nous cotons : Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72 1/2c., course 90 à 95, fine $1.40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère du bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85 @90 le sac, en paniers 1 1/2 @7 le gallon grossier.

PEAUX.—Nous cotons : Peaux vertes de la Louisiane à 6 1/2 @6 3/4c la livre, dry salted 9 1/4 @9 1/2, dry flint à 11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit : Steer hides au-dessus de 85 livres 6 1/4c, de 70 à 84 livres, à 6 1/2 @7c., au-dessous de 70 livres 5 @5 1/2c., peaux de vaches comme elles viennent 5 1/2c., kips 25 à 30 livres 6 1/4c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50 @75c chaque ; dés d'abattoir, jaune, prime, 20 @21 1/2c la livre, carcasse de place, suif 5 1/2 à 6c.

DOUVES EN CHÊNE.—Extra pipe 60 pouces $165 @$175 ; extra pipe 56 pouces $130 @$140 ; light pipe 56 à 60 pouces $100 @$110 ; extra barrique 48 pouces $120 @$130 ; extra claret $90 @$105. Les douves No 1, en chaland, $115 @$130, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON.—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28 @30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c. la balle et 85 le boucaut. Aux steamships 64 le tonneau de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX.

[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 9 MAI 1879.

Bas du Fleuve....KITTIE NYE à 11 A. M.

Haut du Fleuve....EVA, à 11 A. M.

Baton Rouge....WHISPER à 10 A. M.

Thibodaux....H. P. TETE, à 5 P. M.

Bayou Sara....EDW. J. GAY à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 8 MAI 1879.

Pas d'expédition en Douane.

ARRIVES.

Steamship City of Norfolk, Thoburn, Indianola.

BATEAUX A VAPEUR.

Bm. DeBouchel, de St-Jean Baptiste.

Kittie Nye, Sharp, du bas du fleuve.

Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara.

Whisper, Comstock, de Baton Rouge.

Alvin, Scovell, du bas du fleuve.

(A la station de la Quarantaine.)

Steamship (ang) St. Louis, Reid, Liverpool via la Havane.

Steamship (ang) Luna, Dunn, Martinique.

Barque (norv) Svanoe, Olsen, St Thomas.

Barque (norv) Emmanuel Swedenborg, Brown, Aspinwall.

Goëlette Ariel, Spalding, Tuxpan.

Arrivages de Produits.

ST-JEAN-BAPTISTE—par steamer Bradish Johnson—divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Kittie Nye—divers à ordre.

BAYOU SARA—par steamer Edw J. Gay—45 balles coton, 16 barils mélasse.

BATON ROUGE—par steamer Whisper—152 balles coton, 4 boucauts sucre, 11 barils mélasse.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—32 barils mélasse, 55 barils riz.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—18 balles coton, 1 baucaut sucre, 9 barils mélasse, 261 sacs riz brut, 184 sacs graines coton.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—66 boucauts sucre.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—96 balles coton, 6 bonots tabac.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R R.—87 balles coton.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Hudson [illegible] parti 3 mai

Steamship Algiers [illegible] parti 8 mai

Goëlette Wm [illegible] Chamberlain, [illegible]

ASPINWALL.

Barque Emmanuel Swedenborg, [illegible]

BATH, (ME)

Navire Scotia, Stinson......en charg't 6 avril

LUBECK.

Barque Pied, Tarnbeck......expédiée 4 fév

HAVRE.

Barque S Tarnbeck, Tarnbeck......partie 11 avril

Barque Angol, Johnson......partie 25 mars

Navire Northampton, Murphy......parti 22 mars

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfort am der Oder, Hannah, partie 26 mars

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchatel, Dupont, partie 1er avril

MARSEILLE.

Steamship Pelayo......parti 15 avril

Steamship Caldera, Newellen......parti 14 avril

Barque Cornaglia Galatola, Scotto, partie 12 avril

Barque Elliott Ritchie, Hatchinson, partie 10 avril

Barque Michele Galatola, Ferraro, en chargem't 8 mars

Barque Virgine-de-Guardia, Scotto......partie 5 fév

BARCELONE

Barque Juno, Linde......partie 24 fév

PALERME

Steamship James Gray, Kinross......parti 15 avril

Brick Chiapo Serafia, Luna......parti 19 fév

GIBRALTAR

Brick Sessli, Stoia......expédié 15 mars

RIO DE JANEIRO

Barque Moorhill, Brown......en charg't 9 mars